



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR BSA**

**DOSSIER : AP3\_ n° 007**

***Intitulé du projet : BOUGE TES PROJETS***

***Porteur du projet : CIJ Angoulême***

***Evaluateur du projet : BSA***

# 1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

## Objectifs de l'évaluation :

1. Mesurer les effets quantitatifs et qualitatifs du projet et les expliquer du point de vue :
  - De la pertinence du projet. Les objectifs proposés sont-ils adaptés aux besoins repérés (phase réalisée en amont lors des rencontres)
  - Des objectifs poursuivis. Les actions sont-elles adaptées aux objectifs poursuivis. En quoi l'action menée participe-t-elle d'une politique générale ?
  - Des axes de développement échelonnés dans le temps. Les axes développés permettent-ils une opérationnalisation pertinente des objectifs généraux ?
2. Mesurer l'impact du projet :
  - Sur les acteurs des organismes proposant des aides aux projets jeunes
  - Sur les bénéficiaires (jeunes)
  - Sur l'efficacité générale du projet
3. Mesurer l'efficacité du projet : Quels sont les résultats obtenus au regard des ressources mobilisées ?
4. Mesurer les améliorations et les ajustements nécessaires au projet en terme de :
  - Ressources mobilisables
  - Réactivité dans les interventions
  - Implication des acteurs.

## Protocole d'évaluation

1. Une approche quantitative
  - Tableaux de bord mensuels, tableaux nominatifs et axes d'évaluation annuelle.
  - Des cartes de données sociales réalisées afin de visualiser précisément comment se répartissent les populations jeunes sur le département, en fonction de l'âge, du parcours scolaire, des diplômes, des CSP (Catégories Socio-Professionnelles), des taux d'activités ou des niveaux de ressources. Cette méthode est essentielle à la connaissance fine de la population jeune et sa place sur le territoire.
  - Questionnaires auprès des partenaires opérationnels et des jeunes tout au long de l'expérimentation.
2. Une approche qualitative en continu
  - Intervention directe de l'évaluateur : analyse monographique basée sur une sociologie « compréhensive » (observation, immersion passive);
  - Entretiens qualitatifs semi directifs.
  - Analyse par entretien à partir d'un groupe de bénéficiaires.
  - Bilans intermédiaires avec les partenaires impliqués (situation des jeunes, recherche de solutions ...).
  - Collaboration étroite avec le comité de pilotage

- Comité d'évaluation annuelle associant l'ensemble des acteurs (financeurs, partenaires, entreprises, jeunes, évaluateur ...).

Si certains indicateurs ne peuvent être abordés que sur l'aspect quantitatif ou qualitatif, des méthodes combinatoires seront adoptés lors d'une possible convergence des deux aspects.

Les indicateurs pressentis pour rendre compte des objectifs sont les suivants :

- Nombre de jeunes concernés : genre, tranche d'âge, niveau de formation
- Nombre d'initiatives jeunes recensées
- Nombre de projets émergents
- Nombre moyen de mises en relation par bénéficiaire
- Perception des outils développés (création de grilles d'évaluation)
- Nombre d'outils utilisés par personnes
- Fréquence d'utilisation des outils et logiques d'utilisation
- Nombre de prise de contacts en provenance des différents outils en ligne (page Internet départementale, comptes Facebook et Twitter). Nombre de prises de contact ordinaires.
- Degré et intensité de la communication entre jeunes autour de l'information sur l'existence des outils développés, analyse des réseaux.
- Perception du projet en terme de lisibilité et d'accessibilité aux aides et aux organismes porteurs
- Changements dans les pratiques d'engagement
- Capacité d'identification des dispositifs (série de questionnaires tout au long de l'étude)
- Appropriation des dispositifs
- Implication des jeunes dans les démarches de concertation (nombre, participation...)
- Fréquentation des plates formes d'information à différentes échelles
- Appropriation des messages par les acteurs (questionnaires et entretiens)
- Capacité à mobiliser un réseau de partenaires locaux facilitant la résolution de freins périphériques.
- Engagement des acteurs locaux
- Durée et efficience des partenariats générés
- Qualité et pertinence des partenariats générés
- Efficacité des relais locaux
- Comparaison de l'exploitation des outils entre jeunes inclus dans les dispositifs et ceux des départements n'ayant pas eu cette démarche de sensibilisation à la communication (ex. section documents multimédia du portail communautaire Envie d'agir).

## **Calendrier**

### 2010 :

- Rencontre avec les porteurs de projet
- Cartographie des données sociales
- Préparation du travail d'évaluation qualitative
- Validation collective des indicateurs travail de terrain analyses et retours réflexifs.

### 2011 :

- Evaluation continue des actions impulsées.
- Lancement de la 1<sup>ère</sup> vague de recueil de données quantitatives
- Suivi de cohorte
- Evaluation des actions mises en place

- Mesure de la mise en place du projet global

2012 :

- Analyse qualitative continue des actions développées
- Vague de recueil de données quantitatives

## 2. Etat d'avancement et premiers enseignements

### A ce jour, ont été réalisés :

- Plusieurs rencontres avec le CIJ d'Angoulême ayant permis d'aborder les résultats attendus pour chacun des axes par les porteurs de projets. Des premiers indicateurs de réussite (quantitatifs et qualitatifs) ont été définis et validés conjointement lors de ces réunions.
- L'analyse du territoire et éléments de cadrage : cartographie de données sociale, analyse des populations et mise en évidence des enjeux du territoire charentais.
- Le début des échantillonnages des jeunes à rencontrer à partir de l'analyse socio-démographique
- Les premières prises de contact avec les acteurs du territoires : CAF, Mission Locale, Associations, Animateurs, Ville d'Angoulême...

### Résultats de l'analyse socio-démographique :

- On constate sur le territoire Charentais un vieillissement important de la population, et une population jeune qui ne se renouvelle pas. L'analyse a pu mettre en évidence notamment la « fuite » des jeunes adultes (18-24 ans) vers Angoulême et d'autres grandes villes.
- Un deuxième élément significatif de ce premier état des lieux réside dans les taux de chômage et la précarité des charentais. En effet, ces derniers sont nettement plus touchés par les problématiques d'emploi (chômage, emploi précaire, temps partiel) que les français de manière générale. Les jeunes, plus exposés à ces problématiques le sont d'autant plus en Charente, territoire sinistré en matière d'emploi.
- Un enjeu central pour le territoire charentais réside dans l'attractivité de son territoire, de la manière de capter les jeunes et de sécuriser leur parcours et leur insertion dans la vie d'adulte.
- La problématique de la diversité des statuts des jeunes a également été soulignée. Les données chiffrées sur les types de statut (cohabitation parentale ou non, étudiant ou actif, statut des actifs...) devront permettre de réaliser des échantillons « représentatifs » de la diversité des profils des jeunes.

Un document est envoyé en annexe (synthèse power point de l'analyse) par courriel à l'adresse : [fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr).

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Boris Teruel, responsable de la structure évaluatrice du projet AP3\_n° 007, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : le 16/02/2011**

**Signature :**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.